

## COMMUNIQUE DE PRESSE – Paris, 11 mai 2016

### La révolution de l'autisme : autistes mais pas soumis. Manifestation Nationale samedi 21 mai Place de la Bastille

#### **LE GOUVERNEMENT AVANCE D'UN PAS ET FAIT RECULER L'AUTISME DE 30 ANS**

Le gouvernement s'acharne à persister dans son erreur, dénoncée par VAINCRE L'AUTISME depuis le lancement du 3ème Plan Autisme, de vouloir « renforcer l'existant » à savoir le médico-social. En effet, le médico-social est dans l'impasse depuis plus de 30 ans concernant la prise en charge de l'autisme, étant dans l'incapacité de répondre aux besoins de l'autisme, d'améliorer ses compétences et s'ouvrir aux nouvelles manières de prendre en charge l'autisme. Ce retard n'est plus à prouver. Ainsi le gouvernement, voulant faire améliorer le système, est en réalité en train de faire pire, à savoir cloisonner et enfermer définitivement la prise en charge de l'autisme dans le médicalisé au détriment de l'EDUCATION. Le gouvernement a les mains liées. Toutes les décisions et textes qu'il est en train d'instaurer par des décrets et circulaires aggravent l'institutionnalisation et l'enfermement de l'autisme :

- Aucun budget pour l'éducation et pas de mesures coercitives pour faire respecter les données actuelles de la science et de la médecine aux professionnels retissant
- Pas de prise en compte des prises en charge innovantes et efficaces
- 

Que faut-il faire pour que le gouvernement ouvre les yeux ?

VAINCRE L'AUTISME agit ! Une grève de la faim est entamée depuis 9 jours, une mobilisation massive des familles autour du Président, une manifestation nationale organisée le samedi 21 mai pour agir et ne plus subir. L'état de fait se montre de la façon suivante :

#### ➤ **Vous avez dit « aides aux familles » ?**

Le gouvernement a émis une circulaire pour la mise en place de « Pôles de compétences » en externat pour les structures médico-sociales. Pour ce faire, les familles doivent se plier aux exigences des structures médico-sociales qui, déjà, ne répondent pas aux besoins de l'autisme : elles doivent trouver une structure qui accepte d'établir une convention avec le professionnel choisi par la famille (ce qui implique que la structure doit accepter ce professionnel) afin que le remboursement soit pris en compte. Les familles seront donc confrontées à deux problèmes majeurs :

- Les professionnels formés à la prise en charge éducative et comportementale ne sont pas reconnus par le médico-social
- ce qui en ferait découler une nouvelle situation de lutte pour ces familles pour convaincre un milieu opposé à ces prises en charge depuis plus de 20 ans. La structure aura ce pouvoir d'accepter ou refuser la famille, ainsi que d'accepter ou refuser ce professionnel. Ce système de convention représente une lourdeur administrative et un parcours du combattant de plus pour les familles

De plus, les budgets que le gouvernement pourra attribuer à ces pôles de compétences ne sera jamais suffisant pour répondre aux besoins des familles.

**La véritable solution est la reconnaissance des professionnels et leur agrément pour qu'ils puissent être directement remboursés tels que les orthophonistes.**

➤ **Scolarisation, l'arbre qui cache la forêt**

Le gouvernement, ne pouvant sortir de ce carcan du médico-social et de ce pilotage, au lieu d'attribuer les budgets à l'Éducation Nationale pour la scolarisation des enfants, instaure des unités d'enseignement dans les maternelles sous l'égide du médico-social. Le Ministère de l'Éducation Nationale qui ne s'engage ni n'assume son devoir. **Ces unités ne sont pas une politique de scolarisation pour les enfants autistes en France par l'Éducation Nationale.**

➤ **Des Centres Ressources Autisme (Médico-social) sous l'emprise de la psychiatrie**

Tous les CRA sont intégrés sous l'égide des hôpitaux psychiatriques dans les CHU. VAINCRE L'AUTISME demande à ce que ces CRA soient autonomes des CHU et des Hôpitaux psychiatriques et que leur gouvernance intègre 51% des représentants des familles.

Depuis la création de ces centres en 2005, la psychiatrie a la main mise sur ces centres, la prise en charge n'y progresse ni en matière de diagnostic ni en matière d'informations aux familles et aux professionnels sur les données actuelles de la science et de la médecine en matière d'autisme.

L'inefficacité des CRA est montrée par leurs évaluations après dix ans de financement et des familles qui galèrent encore et encore... C'est pourquoi VAINCRE L'AUTISME ne valide aucun CRA sur le territoire.

**UN GOUVERNEMENT INCAPABLE D'INTERDIRE LE PACKING**

De qui et de quoi le gouvernement a-t-il peur pour ne pas prendre la décision d'interdire le Packing? Telle est la question que pose VAINCRE L'AUTISME depuis un bon moment. La circulaire du gouvernement pour arrêter le financement du Packing prouve son incapacité à prendre une décision ferme (telle que la mise en place d'un moratoire). En effet, le Gouvernement a décidé que les ARS ne financeraient plus la pratique du Packing dans des structures médico-sociales : le Packing peut néanmoins continuer dans les structures médico-sociales qui ont les moyens de le financer.

Le plus grave est que le Packing est financé par la Sécurité Sociale dans des hôpitaux psychiatriques et hôpitaux de jour, donc dans le secteur hospitalier. Plus de 300 hôpitaux pratiquent le Packing. **Les décisions ne peuvent venir que du Ministère de la Santé, et non du Secrétaire d'État pour le Handicap.**

VAINCRE L'AUTISME a lancé l'alerte le 2 avril 2009 et a demandé un moratoire contre le Packing. 7 ans après, Les gouvernements successifs ont toujours évité de prendre ces décisions malgré toutes les preuves apportées pour montrer que le Packing était appliqué de force sur des enfants et jeunes adultes autistes.

**VAINCRE L'AUTISME alerte sur la gravité des manœuvres politiques du gouvernement pour enfermer définitivement la prise en charge de l'autisme sous tutelle du sanitaire et du médico-social au détriment de l'ÉDUCATION, plébiscité par toutes les familles, prouvé et reconnu.**

**DES ACTES POLITIQUES GRAVES ! QUI VEUT LA PEAU DE VAINCRE L'AUTISME ?**

VAINCRE L'AUTISME dénonce les actes du gouvernement à son égard depuis que l'association n'a pas adhéré au 3ème Plan Autisme, qui ne prenait pas en compte les prises en charges éducatives et comportementales non médicalisées et la scolarisation par l'Éducation Nationale des enfants autistes et a quitté le Comité National Autisme.

En effet, VAINCRE L'AUTISME a entamé une réclamation collective devant le Conseil de l'Europe à travers son partenaire l'AEH (Association Européenne des Handicapés).

- Le gouvernement a diligenté un contrôle intrusif par l'IGAS en novembre 2013.
- Le Conseil de l'Europe a condamné à l'Etat en février 2014.
- VAINCRE L'AUTISME a engagé avec les familles une plainte « collective » devant le Tribunal Administratif de Paris le 2 septembre 2014.
- Le gouvernement a rendu publique le rapport de l'IGAS le même jour, 2 septembre 2014, qui n'est ni factuel, ni neutre, ni juste... S'en est suivi les suppressions des subventions du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Éducation Nationale et paradoxalement la Ville de Paris a aussi supprimé la subvention du fonctionnement de l'Association.
- Le gouvernement a imposé aux ARS Ile de France et Midi-Pyrénées de transformer les recommandations de l'IGAS en injonctions, ainsi des contrôles surprises et intrusifs en coordination entre les deux ARS et ont eu lieu les mêmes jours à Paris et à Toulouse.  
Le 15 juillet, Le Tribunal Administratif de Paris condamne l'État pour ses carences de prise en charge
- Le 16 juillet, le gouvernement fait prendre une décision à l'ARS Midi-Pyrénées de mettre fin au financement de FuturoSchool Toulouse pour le 31 juillet. Cet acte n'a pas de précédent.
- Aujourd'hui, le gouvernement met une pression sur l'ARS Ile de France pour aboutir à la même décision que pour Toulouse en ce qui concerne le financement de FuturoSchool Paris et tente de nouvelles procédures qui d'ailleurs n'ont pas été utilisées pour FuturoSchool Toulouse.

Le gouvernement ne musèlera pas VAINCRE L'AUTISME et ses familles qui alertent sans cesse sur la mauvaise politique de santé publique pour l'autisme et sur sa stratégie pour anéantir tout espoir au développement des prises en charge éducative et comportementale non médicalisée.

**C'est pourquoi le Président de VAINCRE L'AUTISME maintient sa grève de la faim et VAINCRE L'AUTISME appelle à la manifestation sur la Place de la Bastille le 21 mai 2016 à 14h  
« LA REVOLUTION DE L'AUTISME – AUTISTES MAIS PAS SOUMIS »**

**M'Hammed SAJIDI  
Président**